

Feulen, le 27 octobre 2023

Publication du 30 octobre 2023 au 13 novembre 2023 inclus

AVIS

Conformément à l'article 9 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande ci-dessous a été présentée auprès de l'Inspection du Travail et des Mines :

Bénéficiaire : Syndicat Intercommunal SIDEN

Objet : exploitation d'une potence de la marque FLYGHT n° de construction 6461 et un treuil de la marque PFAFF n° de construction 10469826 à Feulen, numéro cadastral 1372/42492, section AC de Feulen.

Le public pourra consulter le dossier afférent à la maison communale pendant les heures d'ouverture.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre,



le secrétaire,

